



Pétition adressée à M. Paul Lam, Ministre de la Justice de Hong Kong

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR CHOW HANG-TUNG : EMPRISONNÉE POUR AVOIR RENDU HOMMAGE AUX VICTIMES D'UNE RÉPRESSION MEURTRIÈRE

Militante et avocate spécialiste des droits humains, Chow Hang-tung était vice-présidente de la Hong Kong Alliance, association aujourd'hui dissoute qui organisait depuis 30 ans la veillée annuelle à la bougie, en mémoire aux victimes de la répression de la place Tiananmen de 1989.

En 2020 et 2021, les autorités de Hong Kong ont interdit la veillée, en prétextant des raisons de santé publique dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le 4 juin 2021, Chow Hang-tung a encouragé des personnes, sur les réseaux sociaux, à commémorer les événements en allumant des bougies. Elle a été arrêtée le jour même pour avoir « fait de la publicité en faveur d'un rassemblement non autorisé ».

Chow Hang-tung purge actuellement une peine de 22 mois d'emprisonnement pour avoir rendu un hommage pacifique aux victimes d'une terrible répression. Elle encourt aussi une autre peine de prison parce qu'elle aurait, par ses actions totalement pacifiques, porté atteinte à la sécurité nationale.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons de libérer immédiatement et sans condition Chow Hang-tung et d'abandonner toutes les charges retenues contre elle, car elle a été inculpée uniquement pour avoir exercé ses droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Paul Lam, Ministre de la Justice de Hong Kong. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par son Président, Jean-Claude Samouiller. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Paul Lam, Ministre de la Justice de Hong Kong. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes